PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 1ER OCTOBRE 2025

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mercredi 1er octobre 2025, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2025-10-219 Adoption de l'ordre du jour –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter l'ordre du jour.

2025-10-220 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025–
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025.

2025-10-221 Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

Fournisseurs	# Factures	Description	Montant
- Aquatech	88078	exploitation des eaux usées	2,716.48$
- Diana Lussier Pelletier	302515	entretien de sept.	1,724.63$
- Environmental 360 Solutions	20880	nett./vid. toilette béton sept.	97.20$
- Ministère des Finances	108293	2e vers. SQ.	75,911.00$
- Les entreprises GM St-Blaise	19276	installation croix de chemin	6,865.09$
- S.T.D. Débouchage d'égout	09118-F	déboucher drain au sous-sol	580.06$

TOTAL **: 87,894.46 $**

2025-10-222 Acceptation des comptes à payer en septembre 2025 (document 1-A)-
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 1er octobre 2025 au montant de 119,664.84$ le tout tel qu'il appert au

document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de septembre 2025 au montant de 119,664.84$ à être payés en octobre 2025, le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2025-10-223 Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou de la secrétaire –
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale et la secrétaire au montant 343.82$ à savoir :

Nom Fournisseur Visa	Raison	Montant
- Solutions iT Cloud.ca	antivirus Bitdefender 1 licence	4.64$
- Les Formulaires Ducharme	formulaires élections	224.22$
- Amazon	caméra extérieur WiFi	114.96$

2025-10-224 Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –
La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.
Sur la proposition Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

Période de questions *Reportée à la fin*

2025-10-225 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses avec l'exercice financier précédent –
La directrice générale dépose au conseil les états comparatifs au 30 septembre 2025, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2025.

2025-10-226 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour la fin de l'exercice financier courant avec le budget en cours –
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour la fin de l'exercice financier 2025 avec le budget en cours.

2025-10-227 Résultat appel d'offres travaux accotement Montée Guay, octroi contrat s'il y a lieu –

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur invitation a été envoyé à 3 entrepreneurs pour la réfection de l'accotement de la Montée Guay sur un côté de route ;

CONSIDÉRANT QU' un entrepreneur a déposé une soumission;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'octroyer le contrat à la firme Daudi Pavage Excavation inc. avec les demandes et modifications suivantes :

- Soumission au montant de 83,532.56$ incluant les taxes pour une largeur de pavage de 3.3m, de modifier la largeur de pavage à 3.65m ;
- Que la largeur du pavage inclus un accotement de 24 pouces ;
- Que le point de départ du centre de la route ne soit pas trop ressenti par les utilisateurs de la route.

2025-10-228 Résultat appel d'offres firme d'urbanisme, octroi contrat s'il y a lieu –

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur invitation a été envoyé à 3 firmes pour l'ajout d'un usage au plan d'urbanisme et tous les autres règlements devant être changés du a cet ajout ;

CONSIDÉRANT QU' une seule firme a déposé une soumission dans les temps prescrits;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'octroyer le contrat à la firme La boîte d'urbanisme au montant de 1,949.60$ avant taxes pour l'ensemble des procédures et modifications aux règlements d'urbanisme.

2025-10-229 Les Entreprises DG Électrique Inc. : Entérinement travaux supplémentaires –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner l'acceptation des travaux supplémentaires pour l'installation d'un interrupteur pour la mise en marche et l'arrêt de la nouvelle fournaise pour un montant de 993.68$ incluant les taxes.

2025-10-230 Groupe Cosior : Proposition Microsoft 365 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la proposition suivante du Groupe Cosior :

- Phase 1 : création des 4 comptes Microsoft 365 au coût de 580.00$ avant taxes;
- Phase 2 : transfert, configuration et accompagnement de 3 heures par usager au coût de 2,175.00$ avant taxes;
- Phase 3 : sécurité des données migrées au coût de 145.00$ avant taxes;

2025-10-231 Activité d'Halloween –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'allouer un budget maximum de

1,500.00$ dans le cadre de la fête de l'halloween pour la réalisation des activités suivantes :

- Conception d'un rallye ;
- Remise d'un sac de friandises pour chaque participant ;
- Remise d'un prix lors d'un tirage.

2025-10-232 Chorale de Noël –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la présentation d'une chorale de Noël en collaboration avec les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

2025-10-233 Dépouillement d'arbre de Noël –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- Qu'une dépense soit autorisée entre 20.00$ et 25.00$ plus les taxes applicables par enfant inscrit pour l'achat de cadeaux ;
- D'accepter que les responsables des loisirs de Saint-Valentin et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix organisent l'activité
- Que la date du dépouillement reste à déterminer.

2025-10-234 Projet CRSQV – Ensemble on grandit 2025-2026 : Transition du primaire au secondaire –

CONSIDÉRANT QUE, pour plusieurs jeunes, le passage du primaire au secondaire est une période génératrice de stress, d'inquiétudes et d'anxiété

CONSIDÉRANT QUE, le sous-comité loisir du Comité Rural en Santé et Qualité de Vie (CRSQV) reprend son projet de camp préparatoire afin de faciliter cette transition en créant des liens entre les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE, le projet s'adresse à tous les élèves de 6ième année des écoles primaires pour les 11 municipalités rurales participantes de la MRC du Haut Richelieu soit : Clarenceville, Henryville, Lacolle, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois et Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT QUE, le Comité Rural en Santé et Qualité de Vie n'est pas constitué comme une entité juridique lui permettant de faire le dépôt de demandes de financement;

CONSIDÉRANT QUE, NexDev est un OSBL apte à faire les demandes de financement qui accompagne le Comité Rural en Santé et Qualité de Vie dans ses démarches depuis sa création;

CONSIDÉRANT QUE, NexDev se propose comme porteur des demandes de financement, des paiements et de la gestion comptable pour le présent projet 2025-2026;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la municipalité de Saint-Valentin autorise NexDev à être porteur des demandes de financement ainsi que des paiements et de la gestion comptable pour le projet Ensemble on grandit 2025-2026, au nom des municipalités déjà citées.

2025-10-235 Correspondance –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Programme national des conférenciers de la semaine des vétérans 2025.

2025-10-236 Projet du gouvernement fédéral : Examen du mandat de la Société canadienne des postes –

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé la tenue d'un examen du mandat de la Société canadienne des postes qui aura lieu du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026, comme suit :

> *En théorie, des consultations publiques peuvent être menées afin d'examiner le Protocole du service postal canadien (2009) et d'obtenir le pouls de la population canadienne quant à leurs besoins et à leur utilisation du service postal. Si une consultation était nécessaire, l'objectif serait d'obtenir les points de vue des Canadiens et des parties prenantes pour redéfinir la vision axée sur le service de Postes Canada, dans un contexte où le paysage de l'industrie postale a changé, les besoins des Canadiens ont évolué et le volume de courrier et de lettres a considérablement diminué au point de miner la viabilité de Postes Canada.1*

ATTENDU QUE le plan actuel n'indique pas qu'il y aura des consultations publiques ni une participation de l'ensemble des parties prenantes, et attendu que le processus et le cadre de référence de l'examen du mandat n'ont pas encore été annoncés;

ATTENDU QUE le récent rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail a recommandé des coupes de service sous forme de fermeture de bureaux de poste et de réactivation du programme de remplacement des boîtes aux lettres par des boîtes postales communautaires du précédent gouvernement fédéral conservateur;

ATTENDU QUE le gouvernement doit connaître le point de vue des municipalités sur les questions les plus importantes, comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible et ainsi assurer le maintien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Valentin écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux public et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, pour lui demander de reporter la tenue de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que les activités de Postes

Canada ne seront pas stabilisées, que l'incidence de la hausse du prix des timbres ne se sera pas fait sentir et que les volumes de colis ne seront pas le reflet réel de la demande de ce secteur d'activités;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Valentin inclue dans sa lettre au ministre Lightbound que tout examen de Postes Canada et du Protocole du service postal canadien soit tenu de manière transparente, publique et approfondie, et comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada.

2025-10-237 FQM : demande d'appui pour une consultation relative au programme Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada –

CONSIDÉRANT QUE, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité *chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive, appelée* Maisons Canada;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs et orientations qui structuront le programme Maisons Canada présentés dans le document *Guide de sondage du marché* est actuellement en consultation et vise une mise en œuvre en 2026;

CONSIDÉRANT QUE les deux objectifs de Maisons Canada sont de *construire des logements abordables à grande échelle* et de *construire plus vite, mieux et plus intelligemment*;

CONSIDÉRANT QU' il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre important de logements des projets sélectionnés;

CONSIDÉRANT QUE la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain, mais affecte toutes les régions du Québec, affichant trop souvent des taux d'inoccupation en deçà du 1 %;

CONSIDÉRANT l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région, ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élu(e)s locaux;

CONSIDÉRANT QUE toutes les collectivités quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de recommander au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson :

QUE Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet;

QUE Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux;

Que le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec;

ET QUE soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements.

2025-10-238

Municipalité de Saint-Édouard : dénonciation des déversements et dépôts illégaux de contaminants sur les terres agricoles et demande d'intervention immédiate du ministère de l'Environnement – demande d'appui –

CONSIDÉRANT le reportage intitulé « La poubelle du Québec » publié dans le Journal de Montréal du 23 au 25 mai 2025, révélant l'ampleur alarmante des déversements de sols contaminés et des dépôts illégaux sur les territoires de la Montérégie-Ouest ;

CONSIDÉRANT QUE ces pratiques illégales affectent des terres agricoles parmi les plus fertiles du Québec, compromettant la sécurité alimentaire, menaçant la nappe phréatique et nuisant à la qualité de vie des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts des municipalités - l'adoption de règlements encadrant le remblai, surveillance accrue, campagnes de sensibilisation - leurs ressources limitées ne permettent pas s'assurer une protection suffisante de vastes territoires ruraux ;

CONSIDÉRANT QUE le problème dépasse largement la capacité d'intervention des municipalités et nécessite une réponse structurée, cohérente et immédiate du gouvernement du Québec, notamment du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour contrer ce phénomène qui affecte tout le territoire de la province de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la présence de terre contaminées dans les sols agricoles constitue un risque à court terme pour les cultures, et à long terme pour les sources d'eau potable, l'une des richesses naturelles les plus précieuses du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le système actuel de disposition des matériaux contaminés est efficient et que les incitatifs aux entrepreneurs et aux municipalités doivent être révisés pour encourager des pratiques responsables ;

CONSIDÉRANT QUE la lenteur de réaction du ministère de l'Environnement face aux nombreuses alertes et demandes des municipalités constitue un frein à la résolution du problème et envoie un signal préoccupant d'inaction devant une crise environnementale majeure ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Valentin dénonce formellement les déversements et dépôts illégaux de contaminant sur les terres agricoles, et interpelle le gouvernement du Québec pour une intervention ;

QUE la Municipalité demande au ministère de l'Environnement de déposer dans les plus brefs délais un plan d'action provincial, clair et concret qui :

- Encadre rigoureusement le transport, le dépôt et la disposition des matériaux contaminés ;
- Prévoit des mécanismes de surveillance renforcée ;
- Assure un soutien financier et opérationnel aux municipalités pour contrer les activités illégales sur leurs territoires ;
- Offre un appui financier spécifique aux municipalités touchées pour la décontamination des sites contaminés présents sur leurs territoires ;
- Restructure les incitatifs actuels afin de favoriser les pratiques responsables

QUE la Municipalité déplore la lenteur des réponses ministérielles jusqu'à présent et insiste sur l'urgence d'une mobilisation réelle, structurée et durable à la hauteur de l'enjeu ;

QUE cette résolution soit transmise :

- au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;
- au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ,
- au président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;
- à l'Union des Producteurs Agricoles du Québec ;
- aux députés provinciaux concernés ;
- à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ;
- à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ;
- à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- et à toutes les municipalités du Québec, afin de solliciter leur appui formel et l'adoption de résolutions similaires.

ET QUE la municipalité exprime sa volonté ferme de collaborer avec le gouvernement pour le développement et la mise en œuvre de solutions durables sur son territoire et à l'échelle de la province

2025-10-239

<u>Club Quad les Patriotes : Demande signalisation –</u>

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter que le Club Quad les Patriotes installe la signalisation requise afin que leurs usagés utilisent leur parcours bien défini et en tout sécurité.

Cette autorisation concerne le rang Pir-Vir et la Montée du Petit Rang (chemin en roche en face du pont).

2025-10-240 Demande de soumission pour préparation des plans et devis pour remplacement du système de traitement des eaux usées –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander à la firme Tetra Tech de préparer une soumission pour les plans et devis pour le remplacement du système de traitement des eaux usées.

Période de questions

2025-09-218 Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:15 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland	Brigitte Garceau
Maire	Greffière-trésorière